

## HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Colombes, le 18 Septembre 2017

Le montant des honoraires versés au commissaire aux comptes au titre de ses rapports sur l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élève à la somme de 4000 €uros HT.

Lionnel RAINFRAY  
Président du Conseil d'Administration

